



Formation Complémentaire ALM pour Acteur PRAP 2S valant MAC

Accompagner La Mobilité en prenant soin de l'autre et de soi

La démarche ALM repose sur la connaissances des déplacements spontanés (tels que les patients devraient les effectuer spontanément) et, pour chaque mouvement composant ces déplacements, de l'analyse par les soignants des capacités du patient.

Avec la démarche ALM, le soignant ne compense que la partie du déplacement que le patient ne peut réaliser.
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206415>

Durée



14 heures de formation en présentiel

Public concerné



Tous les salariés ou agents des secteurs sanitaire et médico-social : établissements de santé, structures d'aides et de soins à la personne, maisons de retraite, etc.

Pré-requis



Etre acteur PRAP 2S certifié par l'INRS.

Objectifs



- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

Méthodes et moyens



La formation complémentaire ALM est une formation à dominante "formation-action". Elle alterne exposés théoriques et études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants et du formateur.

- Un livret d'accueil contenant le programme est distribué à l'ouverture du stage
- Documents supports de formation projetés.
- Documents INRS distribués aux stagiaires
- Utilisation d'un matériel spécifique pour cette formation (lits médicalisés, verticalisateur, fauteuils roulant...)
- Nombreuses mises en situation

Evaluation et validation



Une attestation de fin de formation est distribuée le dernier jour de la formation. A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences de l'épreuve certificative, se voient délivrer par l'INRS un nouveau certificat d'Acteur PRAP 2S, valable pendant 2 ans. Pour que ce certificat reste valable, il est imposé de participer à une formation "Maintenir et Actualiser ses Compétences d'Acteur PRAP 2S (MAC) d'une durée de 14h00 tous les 2 ans.

Formateur



Tous nos formateurs sont certifiés par l'INRS®. Certains de nos formateurs sont également Ergonome Européen (Erg. Eur.®) ou disposent d'un diplôme d'ergothérapeute ou d'aide-soignant.

pour plus d'informations et inscription :



<https://www.atout-synergia.fr/formations/prap-2s/mac-acteur-prap-2s/>